

# Déclaration sur l'honneur

NOM – Prénom : .....

Né(e) le : / /

Demeurant à : .....

## Déclare

Avoir perdu la carte professionnelle de guide-conférencier

N° : .....

Délivrée le : / /

Et reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du Code pénal suivantes

### Article 441-6

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...), par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. (...)*

### Article 441-7

*Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :*  
*1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; (...)*  
*3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)*

**Date et signature**